

Pour un accueil bienveillant des enfants à besoins éducatifs particuliers

Les enfants en situation de handicap

Les types de Handicap et aménagements pédagogiques

Se positionner comme adulte bienveillant et structurant. Il s'agit non seulement de porter un regard non discriminant mais aussi de mettre en place les stratégies pédagogiques adaptées permettant de dépasser les difficultés pour un vécu positif des apprentissages (les encouragements ne peuvent à eux seuls permettre de franchir une barre située à 2 mètres de haut à un sauteur ni la première fois, ni lors de multiples répétitions. Il a besoin de techniques, d'aménagements, d'aide progressive).

LES TROUBLES DES APPRENTISSAGES TROUBLES DE LA MÉMOIRE

Ces troubles peuvent porter sur la mémoire de travail et/ou la mémoire à court terme et/ou la mémoire immédiate et/ou sur la mémoire à long terme. Ils apparaissent au cours du développement de l'enfant vers 5-6 ans et sont permanents.

Ils ont des répercussions significatives sur les différents types d'apprentissage.

Manifestations

Oubli d'une leçon apprise la veille.

Oubli des consignes données (l'enfant ou l'adulte doit relire plusieurs fois).

Égarement et perte d'objets personnels fréquents.

Difficulté à donner du sens aux textes longs par oubli du contenu des premières phrases alors que la lecture est courante.

Répercussions:

Difficultés d'apprentissage scolaires. Le pronostic scolaire est remis en cause. Les jeunes atteints par ces troubles seront souvent orientés vers des apprentissages de "savoir-faire" : métiers manuels ou pratiques.

Difficulté dans les relations avec la famille, les amis... s'ils n'acceptent pas le côté "tête en l'air qui oublie ce qu'on lui a demandé".

Difficulté relationnelle avec les enseignants qui pensent que l'enfant n'a pas appris sa leçon. Difficulté à suivre un cours, un exposé, une conversation ...

Difficulté à participer à un travail en équipe.

Scolarisation en classe ordinaire



Bilan par un psychologue scolaire



Prise en charge

PAP avec avis du médecin scolaire et rédigé en équipe éducative, ou PPS si l'enfant ne peut pas fonctionner en autonomie en classe avec des aménagements. Contacter éventuellement l'orthophoniste pour établir le type d'aménagements adapté à l'enfant.

